

Actualité Phytosanitaire

-

Consultation européenne phytosanitaire : une opportunité pour alléger les règles et renforcer la compétitivité des agriculteurs

Le 17 septembre dernier, la Commission européenne a lancé une consultation publique dans le cadre d'un **vaste chantier de simplification des règles en matière de sécurité des aliments**. L'objectif est clair : **réduire les lourdeurs administratives qui pèsent sur les exploitations** et garantir un haut niveau de protection de la santé et de l'environnement.

Face aux retards d'autorisation et de renouvellement des substances actives qui limitent l'accès aux solutions de protection des cultures, l'initiative européenne vise à **accélérer la mise sur le marché des biopesticides, renforcer la reconnaissance mutuelle des autorisations entre États membres, et simplifier les démarches pour l'utilisation de drones agricoles**. Autant de leviers pour redonner de la compétitivité aux producteurs face aux défis phytosanitaires.

La clarification des **règles sur les résidus de pesticides et sur l'étiquetage apportera par ailleurs une meilleure sécurité juridique**, essentielle pour sécuriser les débouchés commerciaux, notamment à l'export. De même, les **nouvelles règles envisagées pour les contrôles officiels aux frontières** devraient limiter les retards coûteux et les pertes de marchandises périssables.

À ce titre, le commissaire européen à la santé et au bien-être animal, a confirmé le 23 septembre que la clarification des **règles relatives aux substances de base ferait partie de ses priorités**. L'objectif est **d'éviter que des produits simples et peu coûteux (comme le bicarbonate de soude en viticulture) soient exclus au profit de pesticides plus chers**, en raison de règles d'approbation trop restrictives.

Pour la filière fruitière, cette réforme représente donc une opportunité majeure : **disposer d'outils plus efficaces, alléger la paperasse, réduire les délais, et renforcer la résilience économique face à la concurrence internationale**.

La FNPFruits encourage donc les arboriculteurs à répondre à cet appel à contributions. **Une occasion à ne pas manquer pour défendre un cadre réglementaire plus simple, plus clair et plus adapté aux réalités de nos vergers**.

La consultation est ouverte jusqu'au 14 octobre 2025 !

Pour y participer : https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/14824-Securite-des-aliments-destines-a-lalimentation-humaine-et-animale-train-de-mesures-omnibus-sur-la-simplification_fr